

CET - 120M
C.G. - SECTEUR
ENERGETIQUE

APQ (Association des propriétaires du Québec)

Mémoire

(Le secteur énergétique au Québec--- Contexte, enjeux et questionnements)

Préparé

par

l'APQ (Association des propriétaires du Québec)

Commission parlementaire

sur la prochaine stratégie énergétique du Québec

Janvier 2005

Table des matières

<i>1. Présentation de l'APQ (Association des propriétaires du Québec).....</i>	<i>1</i>
<i>2. Introduction.....</i>	<i>2</i>
<i>3. L'importance de la sécurité énergétique.....</i>	<i>3</i>
<i>4. Assurer la sécurité énergétique du Québec.....</i>	<i>4</i>
<i>5. Conclusion.....</i>	<i>5</i>

1- Présentation de l'APQ (Association des propriétaires du Québec)

L'APQ (Association des propriétaires du Québec) a été fondée en 1984 dans le but de défendre les droits des propriétaires de logements locatifs du Québec. Pendant toutes ces années, l'APQ a été impliquée dans tous les dossiers qui touchent de près les propriétaires et gestionnaires d'immeuble,

en regroupant aujourd'hui plus de 7 000 membres qui possèdent plus de 300 000 logements.

Cette implication de l'APQ dans tous les dossiers sociaux-économiques qui concernent l'habitation, s'est faite en communication et en collaboration avec les principales instances gouvernementales et municipales.

*L'APQ offre également à ses membres des services tels que les conseils juridiques par le biais d'avocats spécialisés en droit locatif et qui sont au service des propriétaires. Le principal regroupement de propriétaires de logements locatifs du Québec qu'est l'Association des propriétaires du Québec, fournit à ses membres une panoplie de services et de réductions avec des fournisseurs, tout en publiant de l'information pertinente sur l'habitation, avec son journal mensuel *Le Propriétaire*, qui est édité depuis plus de 20 ans.*

Enfin, l'APQ a toujours participé activement aux différents dossiers qui touchent de près les propriétaires de logements locatifs, et est heureuse encore une fois de fournir ses commentaires dans le cadre de la présente réflexion sur la future politique énergétique du Québec, initiée par le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs.

2- Introduction

Le gouvernement du Québec tient une consultation particulière en janvier 2005 sur le document intitulé "Le secteur énergétique au Québec-- Contexte, enjeux et questionnements." L'Association

des propriétaires du Québec apporte sa participation en fournissant quelques commentaires, en gardant dans l'esprit qu'on doit planifier à long terme nos sources d'énergie pour tout le Québec, alors que nos propriétaires de logements locatifs seront touchés directement par nos futures stratégies énergétiques.

Nous savons que le chauffage, l'éclairage, sont des frais d'exploitation très importants pour les propriétaires et ceux-ci souhaitent que notre société puisse bien planifier l'avenir, et diversifier les sources existantes afin de pourvoir aux besoins futurs des Québécois.

Nous croyons finalement que l'initiative du gouvernement, par le biais de son ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, s'imposait réellement alors qu'on connaîtra des hausses importantes de coûts en provenance des différentes sources d'énergie présentement utilisées, autant au niveau du gaz naturel, du pétrole, que de l'électricité.

Dans le cadre de cette consultation, il faut avoir à l'esprit que le secteur énergétique est d'une importance capitale pour notre société, nos citoyens, nos institutions et qu'il faut vraiment rechercher et mettre en place de nouvelles stratégies pour développer et rendre des plus compétitives nos entreprises.

La réflexion s'impose d'autant lorsqu'on a toujours à la mémoire cette importante pénurie d'électricité qui a provoqué toute une crise en Californie. Celle également chez nous l'hiver dernier et chez nos voisins américains et ontariens en 2003.

3- L'importance de la sécurité énergétique

L'énergie est absolument nécessaire pour le bon développement du Québec, sur deux plans fondamentaux :

D'une part, pour les nécessités sociales des Québécois, l'énergie est capitale dans la satisfaction des besoins de base des citoyens, comme se chauffer, se nourrir ou se transporter.

Le Québec est un territoire de grand froid pendant près du tiers de l'année. Le froid est un élément de risque important pour la sécurité de la population du Québec. Il nous faut donc avoir une politique énergétique qui soit à la mesure de nos besoins en énergie.

Un accès fiable et à prix concurrentiel aux différentes sources d'énergie est donc une nécessité pour maintenir et développer notre mode et notre niveau de vie.

D'autre part, pour les besoins économiques du Québec, l'énergie est un facteur fondamental de réussite économique. Un accès fiable et à prix concurrentiel permettent de rendre nos entreprises et notre économie plus dynamiques et plus compétitives. Une économie où le prix de l'énergie serait trop élevé au Québec par rapport à celui de nos concurrents commerciaux, pourrait affecter sérieusement nos entreprises et provoquer d'importantes pertes au niveau de l'emploi.

Au Québec, depuis maintenant longtemps, la disponibilité de l'électricité est considérée comme un avantage important pour le développement économique de toutes les régions. Dans un contexte de très forte compétition internationale, il faudrait être en mesure de conserver nos avantages les plus importants.

Le Québec ne peut donc se permettre une situation où la disponibilité de l'énergie serait mise en doute.

4. Assurer la sécurité énergétique du Québec

Pour mieux assurer la sécurité énergétique du Québec, deux stratégies principales devraient être adoptées:

4.1 Adopter des habitudes de consommation d'énergie

Adopter des habitudes de consommation d'énergie, mais surtout au niveau de l'électricité, avec des programmes encore plus efficaces et plus économes. Ceci peut se faire par plusieurs moyens, dont : de l'information au public; des technologies de chauffage plus efficaces, mais aussi plus rentables pour l'acheteur; un prix de l'électricité qui favorise plus l'économie (car présentement les très bas prix que l'on retrouve au Québec incite les consommateurs à consommer toujours plus.)

4.2 Diversifier les sources d'approvisionnement et les filières de production électrique.

Pour s'assurer de satisfaire la croissance de la demande au Québec dans les années à venir, il nous faut diversifier nos sources d'approvisionnement. En gros, cela signifie de lancer de nouveaux projets de production hydroélectrique, éolienne ou par cogénération au gaz naturel. Le Québec possède des ressources hydroélectriques considérables qu'on doit pouvoir exploiter, tout en s'assurant de minimiser le plus possible les impacts sur l'environnement.

Le Québec se doit aussi de mieux utiliser ses ressources énergétiques, donc de mettre la bonne énergie à la bonne place. Ceci veut dire utiliser l'électricité là où elle est la plus efficace : lumière, force motrice ; le gaz naturel là où il est le plus efficace : pour le chauffage de l'air et de l'eau. À cet effet, l'usage du gaz naturel pour le chauffage peut se faire à l'aide d'équipements de très haute performance (95% d'efficacité). De plus, le gaz naturel est le combustible fossile le plus propre de tous. Il produit environ 40% moins de gaz à effet de serre que le mazout no.2 et significativement moins d'oxyde de soufre et d'oxyde d'azote.

D'autre part, l'usage de l'électricité au chauffage exerce une pression considérable sur les approvisionnements électriques du Québec. Faire un plus grand usage du gaz naturel au chauffage résidentiel - qui n'en représente que 8% du total au Québec et environ 15% dans la région de Montréal - serait un gain important pour la sécurité énergétique du Québec.

Enfin, pour favoriser une plus grande sécurité des approvisionnements du gaz naturel et de meilleur prix, il faut aussi pouvoir diversifier nos sources d'approvisionnement. Présentement, le Québec est captif d'une seule source de gaz - l'Alberta- et d'un seul transporteur - TransCanada Pipelines-. Le gouvernement doit donc favoriser des projets, comme des ports méthaniers, qui appuient une stratégie de diversification des sources et qui seraient très avantageux pour les consommateurs de gaz naturel du Québec.

5. Conclusion

Les Québécois peuvent profiter de deux grandes sources d'énergie importantes: le gaz naturel et l'électricité.

Nous devons favoriser les deux sources d'énergie dans le futur portefeuille énergétique du Québec. Il faut utiliser de façon optimale cette importante source québécoise qu'est notre électricité.

Nous croyons également que notre future politique énergétique doit comprendre de bons systèmes d'économie d'énergie, alors qu'on devrait y mettre un effort prioritaire en ce sens au cours des années à venir. Nous savons qu'un travail important a déjà été entrepris par Gaz Métropolitain et Hydro-Québec, pour la mise en place de programmes d'économie d'énergie et notre appui en ce sens est inconditionnel. Pour pouvoir conserver notre mieux-être actuel, il faudra miser fortement sur une sensibilisation très significative des citoyens de notre territoire qu'est le Québec, pour participer aux différents modes d'économie d'énergie qui doivent être encouragés fortement, dans le cadre de notre future politique énergétique québécoise.

L'Association des propriétaires du Québec (APQ) reconnaît que le Québec se devait réellement de tenir la présente réflexion sur notre dossier énergétique. Un grand défi à relever qu'il faut faire avec des partenaires aussi importants que Gaz Métropolitain, Hydro-Québec, et favoriser également de nouvelles sources d'énergie, une commande bien précise pour nos experts dans le domaine.

En conclusion, l'APQ croit qu'il faut miser sur les sources actuelles énergétiques, entreprendre de sérieux efforts pour créer de nouveaux systèmes d'économie d'énergie, et sensibiliser d'une façon importante et répétitive tous les québécois à économiser cette même énergie, avec des sources qui ne sont plus considérées comme étant intarissables.

L'APQ (Association des propriétaires du Québec) tient à remercier le gouvernement du Québec qui lui a donné l'occasion de s'exprimer dans le cadre de la présente consultation.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires:

*Berthold Lévesque
Service des communications*

Pour:

*M. Martin A. Messier, Président directeur-général
Association des propriétaires du Québec (APQ)
8350 Boul. Saint-Laurent, Montréal (Québec) H2P 2M3*

Téléphone: (514) 382-9670

Télécopieur: (514) 382-9676

info@apq.org

www.apq.org

Mémoire APQ-Energie

Janvier 2005